Site : H. MONDOR

Hôpitaux Universitaires Henri Mondor

EEW – **FICHE DE RECRUTEMENT**

#  PERSONNE A CONTACTER :

**Date de Parution :**

**Poste à Pourvoir le : 1er avril 2016**

**Fonction : TSH**

**Fiche de Poste : Responsable Technique Agencement Décoration**

**Nom, Prénom : M. POMMIER Marc**

**Responsabilité (**Grade) **: Directeur des Investissements, Travaux, Ingénierie, Maintenance et Equipements**

# Tel : 0149812008 Email : marc.pommier@aphp.fr

 **IDENTIFICATION DU POSTE**

**Métier : Responsable Technique Agencement Décoration Grade :TSH**

**Catégorie : PTO**

**Poste permanent ** **CDD **

 **POSITION DANS LA STRUCTURE**

**Liaisons hiérarchiques :**

* **En amont :** Directeur des Investissements, Travaux, Ingénierie, Maintenance et Equipements, Ingénieurs travaux

Ingénieur Maintenance

* **En aval :** Personnel Ouvrier

**Liaisons fonctionnelles :** TSH services techniques et travaux

Les techniciens

Autres secteurs de la direction Les fournisseurs

L’administration centrale Les services hospitaliers

 **PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

**PRESENTATION GENERALE DES HÔPITAUX UNVERSITAIRES HENRI-MONDOR :**

**Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor regroupent 5 établissements :**

**Henri Mondor à Créteil (94) Albert Chenevier à Créteil (94)**

**Georges Clemenceau à Champcueil (91) Joffre Dupuytren à Draveil (91)**

**Emile Roux à Limeil Brévannes (94)**

**Les HUHM offrent 3210 lits dont 1085 lits MCO, 824 lits de SLD, 93 lits d’EHPAD, 1208 lits de SSR, 90 places d’HDJ MCO, 73 places HDJ SSR, 34 places HDJ Psychiatrie, 12 appartements thérapeutiques.**

**Ils sont structurés en 12 pôles médicaux : Pôle Biologie; Pôle Fonction Imagerie et Thérapeutique (FIT) ; Pôle Pharmacie –PUI ; Pôle Recherche clinique et thérapeutique-Santé publique-Informatique-Gestion des Risques- Innovations-Respir-Innov; Pôle Cancérologie Immunité Transplantation-Infectiologie (CITI) ; Pôle Médico Chirurgical Cardiaque et Vasculaire (MCCV) ; Pôle Neurolocomoteur (NL) ; Pôle Anesthésie-réanimation ; Pôle**

**Psychiatrie ; Pôle Médecine Interne Gériatrique Génétique Urgences Spécialités (MINGGUS) ; Pôle gériatrique du Val de Marne ; Pôle gériatrique de l’Essonne.**

**PRESENTATION GENERALE DU SITE, DE LA DIRECTION FONCTIONNELLE ET/OU DU POLE**

**Présentation du site :**

**HOPITAL : HENRI MONDOR**

**51 Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex**

**Accès :**

**Métro : station Créteil l’échat (ligne 8 Transval (arrêt Eglise de Créteil)**

**Bus : n°104 – 172 – 217 – 281 - (Arrêt Henri Mondor) n° 292 (Arrêt Créteil église) Autoroute : A4/ A86**

**HOPITAL ALBERT CHENEVIER**

**40 rue de Mesly 94010 CRETEIL Cedex**

**Accès :**

**Métro ligne 8 station Créteil Université**

**Bus : n°104-N°217 (arrêt hôpital A. Chenevier), Autoroute : A4/A86**

**Nombre de lits et places H. M. : 823 Lits : MCO : 805 + 168 place HDJ, 18 Lits Psychiatrie**

**Offre de soins Médecine Cardiaque, chirurgie thoracique et cardio vasculaire, chirurgie vasculaire et endo., dermatologie, diabétologie, chirurgie plastique et reconstructive, chirurgie orthopédique et traumato, urologie, néphrologie et transplantation, chirurgie digestive, hépato biliaire, hépatho gastro-entéro. , psychiatrie, médecine interne, médecine gériatrique aiguë, neuro chirurgie, neurologie, oncologie, pneumologie, réa-med, réa-chir, laboratoires : anatomo. et cyto., patho., bactériologie, virologie, biochimie, radiologie, neuro-radio, urgences, urgences psychiatriques, rééducation fonctionnelle**

**PRESENTATION DU SECTEUR OU DU SERVICE**

**Présentation de la direction fonctionnelle et/ou du pôle**

Le pôle de l’ingénierie à en charge la direction des investissements et de la maintenance de l’ensemble des hôpitaux du GH Henri MONDOR, à savoir les sites Henri MONDOR, Albert CHENEVIER, Emile ROUX, Georges CLEMENCEAU, JOFFRE et DUPUYTREN ce pôle regroupe deux secteurs ; un secteur travaux et maintenance animé par un ingénieur adjoint au directeur, un secteur équipements et maintenance animé par un ingénieur adjoint au Directeur.

La comptabilité est divisée en 3 secteurs : la classe 2 travaux, la classe 2 équipement et la classe 6. Le poste à pourvoir est localisé sur le site Henri MONDOR pour le secteur comptabilité classe 6.

Présentation du service et de l’équipe du site Henri Mondor

1 Ingénieur Général 1 Ingénieur en Chef 2 Ingénieurs

1 Ingénieur

7 TSH

43 Techniciens

2 magasiniers

2 secrétaires

**Directeur des investissements Adjoint au Directeur Ingénieurs travaux**

**Ingénieurs maintenance Service maintenance**

#  QUOTITE DE TRAVAIL

**Horaires de travail : 8h30 – 16h36 Régime RTT – Forfait cadre Détails : Coupure déjeuner d’1 heure**

**ACTIVITE - DESCRIPTION DU POSTE**

**Missions Générales :**

* Dirige, coordonne et programme les activités de maintenance et de travaux relevant de ce département
* Maintient les installations techniques en état de fonctionnement afin d’assurer leur disponibilité 24H/24

# Missions Permanentes

* Responsable du département Agencement Décoration, magasin technique et secrétariat du Service Technique de l’hôpital MONDOR
* Met en place l’organisation générale du département Agencement Décoration regroupant les activités et installations suivantes : menuiserie, serrurerie, métallerie, peinture, signalétique, espaces verts, magasin technique, secrétariat ST
* Programme et contrôle la maintenance du patrimoine hospitalier en main d’œuvre interne et externe
* Assure la gestion administrative et les ressources humaines du département
* Contrôle la bonne exécution des contrats d’entretien des entreprises extérieures liés à son secteur d’activité
* Met en place des procédures afin d’assurer le fonctionnement des installations 24h/24
* Assure la gestion des travaux et des interventions liées à son département ainsi que le suivi des installations
* Etabli et rédige les prescriptions techniques pour les travaux relatifs à son département
* Participe à l’organisation de la formation pour la mise à niveau du personnel
* Participe à la réalisation des opérations définies dans le domaine de compétence de son département et en assure le suivi
* Propose des choix techniques
* Transmet et traite les informations nécessaires au fonctionnement du Département
* Gère la documentation et les plans techniques
* Veille au respect de la démarche qualité
* Participe à l’évaluation des agents de son département
* Participe aux réunions de service
* Participe aux orientations techniques, financières du plan de maintenance
* Programme et contrôle des interventions de maintenance réalisées par ses équipes ou sous-traitées
* Planification et supervision des opérations de maintenance
* Participe au suivi des contrôles réglementaires et de la levée des réserves
* Contrôle des habilitations des personnels et des conditions de sécurité pour les interventions
* Elabore et rédige des procédures et fiches de prescriptions techniques
* Contrôle et analyse l’activité de maintenance
* Elabore des tableaux de bord pour le suivi et l’analyse de l’activité de son secteur (traçabilité)
* Veille technologique et réglementaire sur les installations et les bâtiments
* Conseil technique auprès des utilisateurs et des services de l’établissement

**RISQUES PROFESSIONNELS** ET **MESURES PREVENTIVES**

**Risques :** Risque électrique, amiante, chimique, autres

# Mesures de Prévention prises face à ces risques :

Formation et habilitation Electrique, formation Amiante, CACES

#  COMPETENCES REQUISES

**Compétences requises :**

* Connaissances techniques approfondies
* Bonnes connaissances de la législation afférente à l’activité
* Connaissances informatiques (SAP, Excel, Word, bases de données…)

# Qualités requises :

Qualités professionnelles requises :

* Sens du travail en équipe – savoir rendre compte
* Savoir informer (utilisateurs et supérieurs) – Bienveillance
* Esprit d’initiative – Rapidité et dynamisme- Rigueur
* Facilité d’adaptation (Formations aux nouvelles techniques, nouveaux appareils…)

# Expérience conseillée

Expérience professionnelle :

* Connaissance du milieu hospitalier et son fonctionnement et ses contraintes techniques
* Connaissance des structures et instances hospitalières
* Maitrise de la lecture de plans architecturaux
* Maîtrise de la lecture et conception de plans techniques
* Connaissance des normes et réglementations relatives à son secteur
* Connaissance des techniques liées à sa fonction
* Conduite de projets
* Suivi de contrats
* Suivi de prestataires extérieures
* Connaissance et respect des règles d’hygiènes et de sécurité inhérente au travail hospitalier
* Expérience en agence d’architecture

 **EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT**

#  Perspectives d’évolution du poste :

Evolution suivant les statuts en vigueur ou par voie de concours, selon les statuts de la fonction publique.